

ASPTT

FEDERATION  
OMNISPORTS  
*cultivons vos envies*



**J'CONCOURS**

TROPHÉE NATIONAL SÉNIORS DE GOLF *by ASPTT*  
FORÊT D'ORIENT 2026

# 19ÈME TROPHÉE NATIONAL FSASPTT SÉNIORS

*Jeudi 8 octobre et vendredi 9 octobre 2026*

**Golf de la Forêt d'Orient et Golf de l'Ermitage**

Organisation :

CTN GOLF de la FSASPTT et le Comité Régional Grand Est



asptt.com

# R È G L E M E N T 2 0 2 6

## 1) Condition de Participation

### **Pour les clubs**

Les sections ASPTT doivent être affiliées à la FFGOLF.

Chaque section ASPTT est autorisée à engager un maximum de deux équipes composées de membres de leur section à condition de présenter une équipe totalement féminine.

Les équipes féminines seront composées de 3 joueuses.

Les équipes masculines ou mixtes seront composées de 4 joueurs.

Les engagements individuels au-delà des joueurs en équipe sont fonction du nombre de compétiteurs admissibles sur les parcours en sus des équipes. Ils sont ouverts par section ASPTT suivant la limite des places disponibles (160 participants maximum).

Une section pourra modifier la composition de ses équipes / joueurs inscrits en informant le Comité d'organisation au plus tard le 7 octobre 18h00 lors de la réunion des capitaines.

### **Pour tous les joueurs**

Le joueur doit être titulaire de la licence FFGolf de l'année 2026 et d'un certificat médical (ou attestation questionnaire santé), de l'année en cours, de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition à jour. Ce certificat (ou attestation) doit être enregistré sur l'extranet de la FFGolf. Le joueur doit obligatoirement être licencié FSASPTT PREMIUM avant le **30/09/2026**.

Pour tous, il faut avoir cinquante ans ou plus la veille de l'épreuve à savoir le **7 octobre 2026**.

Le joueur doit répondre aux exigences des règles du statut amateur FFG ainsi qu'aux conditions précisées dans le règlement particulier de l'épreuve. Les joueurs dont l'index est supérieur ou égal à 36 ont leur index ramené à 36.

## 2) Déroulement de l'épreuve

Une journée de reconnaissance, facultative, est prévue les 6 et 7 octobre 2026 pour les joueuses et joueurs qui le souhaitent. Les Capitaines des équipes participantes devront préalablement prendre les réservations directement auprès des golfs. Les coordonnées et les tarifs des greens fees, non inclus dans le forfait, seront communiqués dans le dossier.

### **3) Forme de jeu**

*Forme de jeu pour les équipes et les joueurs individuels, découpage en séries.*

La compétition comportera deux tours de 18 trous, en alternance sur les deux sites. Les épreuves se dérouleront en formule STABLEFORD BRUT et NET avec le résultat cumulé sur les deux terrains.

*Le classement par équipe s'effectue sur :*

- Pour les équipes (ou série) Homme ou Mixte : le total des 3 meilleures cartes descore brut et total des 3 meilleures cartes de score net de l'équipe pour chaquetour.
- Pour les équipes (ou série) Dame : le total des 2 meilleures cartes de score brut et total des 2 meilleures cartes de score net de l'équipe pour chaque tour.
- Les joueurs inscrits en équipe participent au classement individuel.

L'index pris en compte sera celui figurant dans l'extranet FFG 5 jours pleins avant le début de la compétition, soit le vendredi 2 octobre 2026. Les joueurs ayant un index légèrement supérieur à 36 pourront participer mais joueront avec un index de 36.

*Le classement en individuel est organisé en séries et précisé ci-après.*

#### **Une ou deux série (s) chez les Dames.**

Les dames ayant le meilleur index partiront sur le même golf que la série 1 homme ou Mixtes, les autres partiront sur le même golf que la série 2 homme ou Mixtes. Dans le cas où au moins 40 compétitrices sont inscrites, le comité de l'épreuve se réserve la possibilité de constituer deux séries dames.

#### **Deux séries chez les Messieurs**

Le découpage des séries est fixé par le Comité de l'épreuve. Les séries seront définies dès actualisation des index des participants au 2 octobre 2026 afin d'équilibrer le nombre de représentants dans chaque série (les 50% meilleurs index composant la série 1, les autres la série 2). Les joueurs d'une même série jouent le même parcours le même jour.

Les Classements individuels en brut comme en net pour tout le champ de joueurs, messieurs (2 séries) et dames (une ou deux séries) séparés sont réalisés par la somme des deux cartes des deux tours.

### **4) Marques de départ, horaires et groupes**

Une seule marque de départ, repères 3 (jaunes) pour les Messieurs et repères 5 (rouge) pour les Dames.

Les groupes de départ seront de même sexe.

Le premier Tour (séries 1 et 2), ordre de départ en trois blocs pour les messieurs et deux pour les dames. Pour les messieurs en premier le bloc 2 avec les index médians, puis le bloc 1 (meilleurs index) et enfin le bloc 3 (moins bons index). Pour les dames le bloc 1 (meilleurs index) entre les blocs 2 et 1 messieurs, le bloc 2 entre les blocs 1 et 3 messieurs.

Le second tour, toujours selon trois blocs messieurs, ordre des départs inversé selon les résultats en brut (les meilleurs résultats en brut partent en dernier et les moins bons en premier). Les groupes dames seront intercalées en deux sur les mêmes bases.

Ces modalités visent à se rapprocher au mieux de ce qui est indiqué dans le VADEMECUM FFG pour les Grand Prix.

Les heures définitives à prendre en compte seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1er tour de l'épreuve. Elles seront communiquées au plus tard lors de la réunion des capitaines.

## **5) Temps de jeu et Cadence de jeu**

Le Comité de l'épreuve établit un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Les temps de passages devant si possible figurer sur les cartes de scores, chaque groupe devra terminer son tour conventionnel dans la limite du temps imparti. Le Comité de l'épreuve et les arbitres ont toute autorité pour le faire respecter (R5.6) dont l'application du « Prêt ? Jouez ! (R6.4) ».

### **Le temps de jeu sera vérifié**

En application de la règle 5.6, un joueur peut être pénalisé s'il ne respecte pas la cadence de jeu (§8 des règles locales permanentes FFG).

Pour un joueur retardant le jeu de manière déraisonnable, les pénalités appliquées seront celles prévues par les dispositions de la règle 5.6 relative au jeu lent :

- 1ère faute de temps : Avertissement verbal d'un arbitre
- 2ème faute de temps : 1 coup de pénalité
- 3ème faute de temps : 2 coups de pénalité supplémentaire
- 4ème faute de temps : Disqualification

Un joueur est censé jouer son coup au maximum en 40 seconde

Notes :

- 1) Le chronométrage débute dès lors que l'arbitre décide que c'est au tour du joueur de jouer et qu'il peut jouer sans gêne ou distraction.
- 2) Le chronométrage cesse lorsque le groupe est revenu en position et les joueurs seront informés en conséquence.

Un joueur qui a commis une ou plusieurs fautes de temps conserve ces infractions pendant toute la compétition.

Lorsqu'un groupe sera hors position, il en sera informé et peut être pénalisé.

Le Comité établit le temps imparti pour jouer le tour, temps à ne pas dépasser. Chaque groupe doit donc terminer son tour dans ce temps. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti. Au recording, tous les joueurs du groupe encourent la pénalité d'un coup sur le trou n° 18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

Pour le 1er groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes.

Pour les autres groupes :

- Si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET
- Si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent dépasse 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

Note : Le Comité, après avoir entendu les joueurs, pourra retenir des circonstances atténuantes dans des cas très particuliers qu'il lui appartiendra de définir et d'apprécier.

## 6 EQUIPEMENTS

### Voiturette – Clubs – Balles – Téléphones portables

L'utilisation d'une voiturette de golf est **interdite** sous peine de disqualification à

L'exception de joueurs munis du handiGolf Pass ou lorsqu'il faut revenir au coup précédent pour ne pas retarder le jeu. Son utilisation est réservée au Comité de l'épreuve. Le chariot électrique est autorisé.

L'épreuve sera exclusivement disputée avec des balles et des clubs figurant sur la liste en Vigueur publiée par le R&A.

Sauf en cas de force majeure, ou dans le cas d'un appel exceptionnel (Appel de l'arbitre), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. Les téléphones portables devront être positionnés en silencieux afin de ne pas déranger les autres joueurs.

### Instruments de mesure

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments (lunette, montre GPS ou appli smartphone) qui mesurent ou estiment uniquement la distance. Les éventuelles fonctions de l'instrument servant à évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (Par exemple le dénivelé, le vent sur le parcours, ou la préconisation de choix de club.) doivent être désactivées. Une boussole communique seulement une information de direction et peut donc être utilisée.

Pénalité pour avoir utilisé un instrument non autorisé (R4.3) :

- Première infraction : pénalité générale,
- Seconde infraction : disqualification

### Comportement et étiquette (R1.2)

Le code de comportement des règles locales permanentes des épreuves amateur FFG s'applique (négliger le parcours, écart de langage, écart de comportement). En cas d'infraction le joueur s'expose aux pénalités suivantes :

- 1ère faute : Avertissement verbal d'un arbitre
- 2ème faute : 1 coup de pénalité
- 3ème faute : pénalité générale (2 coups)
- 4ème faute : Disqualification
- Grave faute de comportement : pénalité générale ou disqualification

L'arbitre, en concertation avec le Comité de l'épreuve, en fonction de la gravité de l'infraction, aura le choix directement d'appliquer les pénalités suivantes : avertissement, 1 coup de pénalité, 2 coups de pénalité ou disqualification

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve (Jean et tee short interdits).

## 6) Classement, résultats, podium

### Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs appliqueront la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe de départ se présentent ensemble au recording et ce, dès la fin du dernier trou, dans un délai maximum de cinq minutes. Marqueur et joueur y vérifieront, comptabiliseront leurs scores et signeront leurs cartes.
- Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs, seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte, et donc contrevenant à la règle de golf 3.3.

Les joueurs sont invités à attendre que leurs cartes aient été vérifiées par les personnes chargées du recording et éventuellement enregistrées sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la R3.3, lorsque le joueur quittera la pièce du recording.

### Résultats

En cas d'égalité, pour les messieurs comme pour les dames en individuel, le départage sera établi en utilisant le cumul des scores du second tour sur les 18, les 9, les 6 et les 3 derniers trous, puis si l'égalité subsiste, en remontant le cumul, trou par trou à partir du trou numéro 18, 17...

Pour les équipes, le total d'une équipe est égal au total des trois meilleurs scores en brut et en net pour les équipes hommes ou mixtes et deux meilleurs scores en brut et en net pour les équipes dames.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prise en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

### Podium et remise des prix

Le Brut prime le Net pour la remise des lots.

Les résultats seront proclamés le vendredi 9 octobre 2026 à la suite du second tour au cours de la soirée de clôture.

### Classement des équipes :

#### *Trophées de la FSASPTT*

- 1 trophée pour l'équipe Homme ou Mixte première en brut.
- 1 trophée pour l'équipe Dame première en brut.
- Récompenses pour les podiums en brut et en net

### Classement des Individuels :

#### Médailles de la FSASPTT

1 médaille Or, Argent, Bronze pour le classement individuel

- Classement des individuels : Médailles de la FSASPTT
- 1 médaille Or, Argent, Bronze pour le classement individuel.
- En brut et en net pour les 2 séries Hommes.
- En brut et en net pour la ou les 2 séries Dames.

Récompenses pour les podiums en brut et en net

Des lots peuvent éventuellement être proposés par les organisateurs, la valeur des prix sera strictement conforme aux règles du statut amateur.

## **7) Intempéries et circonstances exceptionnelles**

Dans le cas où le déroulement des épreuves est perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés :

- Il faut au moins qu'un tour ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

- Si un tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve : dans le cas où un des deux tours sur un des deux golfs ne se serait pas déroulé entièrement et que de ce fait aucun score ne pourrait être pris en compte sur deux fois 18 trous, le Comité de l'épreuve peut comptabiliser un tour en prenant en compte uniquement les trous joués par l'intégralité des compétiteurs sur l'un et l'autre des deux parcours.

## **8) Réunion des capitaines**

La réunion des capitaines aura lieu le 7 octobre 2026 sous réserve à 18h au golf de la Forêt d'Orient. La présence du capitaine ou de son représentant est **obligatoire, sous peine de disqualification**.

A cette occasion, les capitaines se verront remettre par le Comité copie de la composition de leurs équipes pour validation. Compositions transmises préalablement lors des inscriptions nominatives voir actualisée au plus tard le 2 octobre 2026 Les arbitres seront présents et donneront toutes les informations nécessaires sur le déroulement de l'épreuve, les règles à observer et les particularités des parcours.

## **9) Comité de l'épreuve**

Il sera constitué par les Directeurs du golf de la Forêt d'Orient et du Golf de l'Ermitage du Conseiller Technique de la Fédération Sportive des ASPTT (CTN) ou son représentant, de représentants de la CTN FSASPTT organisatrice (noms à venir) ainsi que les deux arbitres de la rencontre.

Les membres du Comité ne participent pas à l'épreuve. Les responsabilités du Comité sont définies à la règle de golf R20. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier

Le présent règlement avant ou au cours de la compétition pour faire face à tout événement particulier (intempéries, etc.).

.....